LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — Le Comité prie les dames de quartier, les dizainières et les ligueuses de vouloir prendre part, soit en faisant partie du cortège, soit en se rendant sur le parcours, à la procession qui se déroulera sur le territoire de la paroisse Saint-Gérard, à Wattrelos, (à vingt-cinq minutes à pied de l'église Saint-Christophe), le dimanche 5 juin, à 4 heures ; les ligueuses s'associeront ainsi aux pacifiques et pieuses solennités de la Fête Dieu, dont Tourcoing est encore privé cette année.

Réunion autour de la bannière de la Ligue, à 3 heures trois quarts, en face du portail de l'église Saint-Gérard.

LA FRAUDE. — Le brigadier des douanes Drouin et les préposés Prum et Minet, de la brigade de La Marlière, de service à la carrière de l'Aiguille, ont donné l'attaque à deux contrebandiers. L'un d'eux put être arrêté. C'est un sieur Bernard Marin, 18 ans, électricien, né à Bruxelles, sans domicile fixe. Il était porteur de seize kilos de café vert. Il a été déféré au Parquet.

LES DANGERS DE LA RUE. — Hier après-midi, Mme veuve Hardy, demeurant rue Augereau, passait rue de la Bienfaisance. Elle fut renversée par un cycliste, M. Hippolyte Praet, 30 ans, rue Haute.

Transportée dans une maison voisine, elle a reçu les soins de M. le docteur Catteau qui a relevé des contusions et une entorse à la jambe gauche. Mme Hardy a été reconduite en voiture à son domicile.

LA MENDICITE. — L'agent de sûreté Schittecatte a arrêté rue de Seclin, Henri Dhaene, 27 ans, rue Nain, à Roubaix, qui se livrait à la mendicité. Dhaene, qui n'a pas travaillé depuis quatre ans, se dit ouvrier peigneur. Il a été déféré au parquet.

HATEZ-VOUS DONC pour vos provisions de beurre. La Fromagerie, rue de Tournai, met en pot un **beurre extra garanti un an de conservation à 1 fr. 40 la livre.** Beurre frais d'**Avesnes, 1 fr. 40, de cuisine, 1 fr. 30.** 87540d

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Jeudi matin, un habitant de la rue de Melbourne, M. Ernest Roussel, 62 ans, sujet à des éblouissements, s'est affaissé place Victor-Hassebroucq.

Relevé par des passants, il fut conduit au café Louis où un cordial lui fut administré. En compagnie de sa femme qui était venue le chercher, il regagna ensuite son domicile.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'atelier de carbonisage de M. Alfred Dupont, rue de la Blanche-Porte, un cercleur, M. Désiré Vandestienne, 15 ans, en manipulant des cercles s'est fait un effort qui a occasionné une tumeur ganglionnaire à l'aine droite. Quinze jours de repos : docteur Toulemonde.

— Une tisserande de chez M. Alphonse Pollet, rue Soufflot, Mlle Hermance Scotte, 22 ans, a été contusionnée à la main droite par un coup de bras-de-chasse. Dix jours de repos ; docteur Debuchy.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Bataille, maire.

Etaient présents : MM. Montaigne, Lecomte-Dubar, adjoints ; Deblock, Masse, Gallois, Lepers, Wagnon, Desurmont, Lecroard, Delval, Lefebvre Louis, Lemaire, Andrieux, Lefebvre, Serrier, Muteau. — Absents : MM. Poissonnier, Lehoucq, Grimonpont, Fromont, Tanghe.

M. Serrier est nommé secrétaire de séance.

Gratification à M. le commissaire de police. — Sur la demande de l'Administration municipale, le Conseil décide d'accorder une gratification de 300 francs à M. Petiot, commissaire de police.

Taxe municipale. — Le Conseil, sur la proposition de M. Montaigne, vote un règlement fixant des taxes à imposer aux marchands étrangers à la commune. Ce règlement sera soumis à l'approbation de M. le Préfet, pour être mis en vigueur en 1911, s'il donne son assentiment.

Pose d'une lanterne. — Le Conseil décide de faire poser une lanterne à gaz, à l'extrémité de la rue Mirabeau.

M. Gallois se plaint que la lanterne qui éclairait la rue Jeanne d'Arc ait été déplacée.

M. le Maire. — Je vous remercie de votre observation, je vais voir à la Compagnie du gaz pour faire le nécessaire.

Monument élevé en Afrique aux soldats morts pour la Patrie. — Lecture est donnée d'une lettre de M. le commandant du 19e corps d'armée, président du Comité de la souscription nationale pour élever un monument aux soldats d'Afrique morts pour la Patrie. Le Conseil décide d'allouer une somme de 50 francs au profit de cette œuvre patriotique.

Affaires diverses. — Sur le rapport de la commission des finances le Conseil vote un supplément de 150 francs par an à accorder à M. Duhem fils, employé à la Mairie. Cette augmentation comptera à partir du 1er juin.

— La commission des finances a également décidé de porter à la charge de la ville le montant de la cote mobilière qui était inscrit au nom de M. le Directeur de l'école communale.

— M. Montaigne donne lecture d'une lettre de M. le Maire de la ville de Marquette priant le Conseil municipal de Mouvaux de bien vouloir protester contre l'installation d'une usine d'acétylène dissoute qui doit être construite dans sa commune.

Le Conseil donne son assentiment à cette demande.

— M. Montaigne annonce à ses collègues que par ordre de M. le Préfet du Nord, tous les procès qui ont été rédigés à la charge de MM. Lorthiois frères, ont été annulés.

A cette occasion, le Conseil décide de rappeler à M. le Préfet qu'il attend toujours sa réponse aux réclamations qui lui ont été formulées.

M. Deblock. — A quoi en est l'affaire de M. Louche, concernant les sondages des puits artésiens ?

M. le Maire. — L'affaire est en délibéré à la Préfecture.

Budget primitif pour 1911. — M. Carlier, secrétaire communal, donne lecture du budget primitif pour 1911, qui se balance en recettes et en dépenses à 82.999 fr. 14.

M. Gallois croit qu'on pourrait supprimer la somme de 500 francs inscrite au budget comme fonds de chômage, car personne, dit-il, ne s'occupe de cette chose. A mon avis elle rendrait cependant de très grands services.

M. Montaigne. — Les sociétés auraient tout intérêt à se former. D'ailleurs j'ai reçu de l'argent pour cette œuvre et de plus j'ai recueilli la signature de membres honoraires. Si les ouvriers ne comprennent pas leurs intérêts, nous n'y pouvons rien. Oui ou non, veulent-ils en profiter ? Ce n'est pas à nous à aller le leur dire.

M. Lecomte-Dubar. — Il est évident que les ouvriers n'ont pas beaucoup le temps de s'occuper de cette question qui cependant est très importante pour eux. Je crois que l'on pourrait tenter de mettre cette œuvre sur pied.

Le budget mis aux voix est voté à l'unanimité.

Pour les victimes du « Pluviose ». — M. Desurmont dépose un vœu concernant le naufrage du *Pluviose*. Il prie le Conseil de se joindre à lui pour exprimer aux familles des victimes l'expression de ses sympathiques condoléances pour le deuil qui vient de les frapper.

Le Conseil se rallie à ce vœu et sur la demande de l'Administration, le Conseil vote une somme de 50 francs pour venir en aide aux familles des victimes.

M. Deblock prie M. le Maire de bien vouloir faire une démarche près de l'administration des Postes, pour que le courrier du matin soit distribué plus tôt dans le quartier de la Forgette.

M. Serrier remercie M. le Maire de la bienveillance qu'il a montrée envers ses administrés en se rendant dans le quartier des « Cent maisons » pour s'assurer si les mesures nécessaires pour enrayer la fièvre typhoïde qui s'y était déclarée étaient prises.

M. le Maire. — J'attends les résultats de l'analyse des eaux qui ont été soumises au laboratoire de Tourcoing.

A neuf heures l'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire prononce le huis clos. Le Conseil délibère sur des demandes d'allocations journalières pour des militaires, des secours aux familles des territoriaux et des demandes d'assistance médicale gratuite et aux vieillards.

CYCLISTE EN DEFAUT. — La police a dressé procès-verbal à un cycliste, Fernand Warnon, 20 ans, employé, rue du Clinquet, qui n'avait pas de plaque d'identité, d'appareil avertisseur et de lanterne.

PROCES-VERBAL pour violences légères a été dressé à Célina Leclercq, 31 ans, ménagère, rue de Guisnes, qui a frappé une servante, Elise Lemaire, 18 ans, demeurant rue du Midi.

LA FIEVRE TYPHOIDE. — Les habitants du quartier des Cent Maisons semblent alarmés actuellement par l'apparition d'une épidémie de fièvre typhoïde. Nous sommes en mesure de les rassurer totalement. Un seul cas de fièvre typhoïde a été signalé à la Mairie ; et le malade, aussitôt le diagnostic posé, a été évacué à l'hôpital de Tourcoing.

Les mesures d'hygiène et de désinfection ont été prises immédiatement par l'Administration municipale, de concert avec le médecin traitant. Toutefois, il est recommandé aux habitants de prendre toutes les précautions habituelles et surtout de n'employer, pour les usages culinaires, que de l'eau bien bouillie.

LILLE

Le Concours National Agricole

La journée de vendredi

Vendredi 3 juin, exposition générale (animaux, produits, machines).

Entrée du public de 8 heures du matin, à 2 heures du soir ; prix 2 francs ; de 2 heures à 6 heures et demie du soir, prix 1 franc.

Ouverture de l'exposition du Stub-Book du cheval de trait du Nord.

Réception et classement des animaux. Prix d'entrée : 1 franc (guichet, rue Négrier et rue Princesse).

HAUBOURDIN

LE CENTENAIRE DE L'HARMONIE MUNICIPALE. — Un festival aura lieu à Haubourdin, le dimanche 12 juin, auquel deux cent cinquante sociétés de musique, de sapeurs-pompiers et de gymnastique prendront part.

Le dimanche soir, au Jardin, se feront entendre l' « Harmonie du Commerce et de l'Industrie », d'Hénin-Liétard, l' « Emulation Chorale » de Lille, la « Grande Fanfare » de Roubaix, et autres sociétés réputées.

Le lundi, à midi, réception de la « Musique de la Garde Républicaine », puis banquet officiel pour fêter le centenaire de l'Harmonie Municipale d'Haubourdin. A sept heures et demie du soir, la Musique de la Garde, sous la direction de M. Parès, se fera entendre au jardin public.

UN VOL A L'ESBROUFE. — M. Etienne Delattre, tonnelier à Marcq-en-Barœul, se trouvait à Lille, hier après-midi. A un moment donné, il voulut prendre son portefeuille dans une poche intérieure, mais ne fut pas peu surpris de constater sa disparition. Il n'eut d'autre ressource que d'aller conter son aventure au commissaire du quartier. M. Delattre suppose qu'il est la victime d'un adroit pickpocket. Le portefeuille contenait 400 francs.

A PROPOS DU CONCOURS AGRICOLE

Les transports automobiles viennent d'entrer dans une phase nouvelle, grâce à l'introduction sur le marché des **Camions à gaz pauvre.** Bon nombre d'industriels, ayant suivi, de près ou de loin, la si intéressante évolution des **Poids lourds,** patronnée par les pouvoirs publics, se trouvent arrêtés par le prix de revient relativement élevé de la tonne kilométrique, avec des camions à essence ou benzol, seuls pratiquement utilisables.

Frappés du développement intense assuré à des véhicules économiques, les **Etablissements Cazes, de Courbevoie, fournisseurs** des Ministères de la Guerre et de la Marine, se sont posé la question et l'ont heureusement résolue.

Pour s'en tenir au moteur à explosion et nourrir ce dernier à meilleur marché, rien n'était mieux indiqué que le **Gaz pauvre,** branche dans laquelle les **Etablissements Cazes** détiennent, depuis de longues années, une supériorité incontestable.

Un gazogène léger, peu encombrant, produisant un gaz magnifiquement pur, fut placé sur le camion, du type Artillerie, et d'une robustesse à toute épreuve.

Telle était trouvée, après de longues études, avec le camion à gaz pauvre, la solution tant cherchée des transports automobiles à bon marché, réduisant à **2 CENTIMES** le prix de revient de la tonne kilométrique, chiffre prouvé par l'usage.

Les **Etablissements Cazes,** dont l'agence à **Lille,** est située 17, rue Faidherbe, sont heureux d'informer le public qu'ils se tiennent à la disposition de toute personne susceptible de s'intéresser à leur construction pour des essais de leurs véhicules.

Actuellement, un camion pour 3 tonnes de charge utile occupe au Concours Agricole de Lille, la place qui lui a été réservée. Ce camion intéresse au plus haut point le public ; il espère pouvoir suffire à démontrer à tous ses qualités d'économie, de robustesse et d'endurance : tout au moins fera-t-il son possible pour y arriver, pourvu que tous ne l'accaparent pas en même temps. 87508d

CONSERVATION DES FOURRURES Mme A. FOURNIER **30,** rue Esquermoise, LILLE **- PLUMES -** 527

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 2 juin

Présidence de M. Meusy, vice-président

UNE SCÈNE SANGLANTE A LYS. — Le jour des élections législatives, M. Henri Dhellemmes, 36 ans, cabaretier à Lys, rue du Bois, 81, ferma son cabaret vers minuit. Une demi-heure après il se disposait à monter dans sa chambre lorsque quelques noctambules vinrent frapper à sa porte. Parmi eux se trouvait un locataire de Dhellemmes, le sieur Alphonse Delandshere, tailleur. Mme Dhellemmes, malgré les conseils de son mari, alla ouvrir la porte.

Pour un prétexte futile, une discussion très vive éclata aussitôt entre Dhellemmes et Delandshere. Le cabaretier s'emporta et voulut montrer qu'il était maître chez lui. Soudain Delandshere frappa un coup de poing sur le comptoir et ce mouvement fit tomber quelques verres qui se brisèrent.

Alors le cabaretier saisit une chope et s'élança pour en frapper son pensionnaire. Un sieur Carlan qui se trouvait là désarma le cabaretier, mais celui-ci saisit une seconde chope et en donna un coup violent à Delandshere qui fut atteint au visage. La chope en se brisant occasionna de graves blessures à la victime et lui creva l'œil gauche qui est totalement perdu.

Le cabaretier qui est poursuivi pour coups n'a pas de bonnes excuses à faire valoir, aussi le tribunal lui inflige-t-il deux mois de prison avec sursis.

Quant à Delandshere qui se portait partie civile par l'organe de Mᵉ Brackers d'Hugo, avocat, il obtient une provision de 300 francs en attendant que l'on connaisse son état définitif.

Défenseur : Mᵉ de Lauwereyns, avocat.

UNE SCÈNE AU COUTEAU, RUE DES LONGUES-HAIES, A ROUBAIX. — Dans la nuit du 15 au 16 mai, rentrant à son domicile, rue des Longues-Haies, 106, à Roubaix, M. Henri Roussel, soigneur, vit un groupe d'individus qui se battaient. Très courageusement il voulut mettre fin à cette scène et séparer les combattants. Un témoin qui assistait à cette scène en spectateur très amusé se montra mécontent de cette intervention. Cet individu, le sieur Thomas Verleyen, 19 ans, journalier à Roubaix, gagné sans doute par l'ardeur des combattants, ouvrit son couteau et frappa violemment Roussel à l'épaule gauche.

Ce dernier ne tarda pas à recevoir des soins, mais néanmoins il a dû subir une incapacité de travail de dix jours.

Pour s'être conduit aussi lâchement, Verleyen fera vingt jours de prison.

Défenseur : Mᵉ Werquin, avocat.

LOCATAIRE MALHONNÊTE. — Joseph Demey, 18 ans, un jeune garçon boucher bruxellois, a déjà un passé des plus troublés.

Il y a quelques semaines, il a été condamné par défaut à 3 mois et 1 jour de prison pour vol par le tribunal de Lille, et il a encouru en Belgique de nombreuses condamnations.

Il y a quelques mois, Demey vint à Roubaix pour chercher du travail et logea chez Mme Marie Vanherck, veuve Dussart, 63 ans, demeurant rue de l'Avocat. Le 29 avril, profitant d'une absence de sa logeuse, il s'introduisit dans la chambre de cette dernière, fractura un coffre à l'aide d'un tison et disparut en emportant deux montres en or, une montre en argent, et un porte-monnaie contenant 50 francs ; le tout représentant une valeur de 400 francs.

Avant de quitter Roubaix, Demey fit des largesses et donna une montre en or à une fille avec laquelle il vivait, puis il partit pour Paris.

Comme il eut l'imprudence d'envoyer de Paris une carte-postale à une personne de Roubaix, son adresse fut connue et on l'arrêta.

Le prévenu ne fait aucune difficulté à reconnaître l'exactitude de ces faits. Le tribunal lui inflige 6 mois de prison.

LA BANQUEROUTE. — Auguste Tuypens, 34 ans, ouvrier emballeur, a exercé à Tourcoing la profession de patron emballeur. Précédemment il avait vendu du cuir et des chaussures.

Tuypens a été récemment déclaré en état de faillite, et Mᵉ Duvillier, avocat agréé à Tourcoing, a été nommé syndic.

Tuypens comparait aujourd'hui en correctionnelle sous l'inculpation de banqueroute simple. On lui reproche de n'avoir tenu aucune comptabilité, de n'avoir pas fait inventaire, de n'avoir pas déposé son bilan dans la quinzaine de la cessation des paiements, et enfin d'avoir employé des moyens ruineux pour se procurer des fonds. Du reste, à la suite des agissements du prévenu, sa faillite ne saurait donner un dividende bien élevé, puisqu'il n'y a qu'un actif de 400 francs à repartir entre 16.000 francs de créances.

Tuypens est condamné à un mois de prison avec sursis.

Défenseur : Mᵉ Guichard, avocat.

LES LOIS DU TRAVAIL. — A la suite d'un procès-verbal dressé par M. Boileau, inspecteur du travail à Tourcoing, M. Paul Fatus, directeur du peignage de la Tossée est poursuivi pour avoir contrevenu aux lois du travail.

On lui reproche de n'avoir pas installé de lavabos dans un vestiaire de l'usine, de n'avoir pas peint les water-closets en couleur claire et de ne les avoir pas tenus dans un état suffisant de propreté, et enfin de n'avoir pas muni des ouvertures de grilles en défendant l'accès.

Mᵉ Leroux, avocat, demande l'acquittement de M. Fatus parce qu'il n'aurait pas été mis régulièrement en demeure de faire ces transformations.

Jugement à huitaine.

AFFAIRES DIVERSES. — 15 jours de prison à Elise Turck, 39 ans, journalière à Mouscron, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— 2 mois de prison avec sursis à Jules Coez, 27 ans, journalier à Mouvaux, pour vol de numéraire au préjudice de M. Auguste Vandebunderie, 63 ans, coupeur de paille, à Mouvaux.

— 25 francs d'amende chacun à Stéphanie Deruyter, 44 ans, femme Deconinck, ménagère à Roubaix, et à Emile Vanneste, 24 ans, rattacheur à Roubaix, pour adultère et complicité.

— 3 amendes de 5 francs à Marius Chivoret, 29 ans, industriel à Lesquin, pour infraction aux lois du travail.

— 6 jours de prison avec sursis, par défaut, à Etienne Legrand, journalier à Roubaix, pour outrages et rébellion à M. Henri Carette, 32 ans, agent de police à Roubaix.

— 50 francs d'amende à Georges Crommelinck, 19 ans, journalier à Wattrelos, pour outrages publics à la pudeur commis à Wattrelos, le 12 mai dernier.

— 2 mois de prison par défaut à Henri Durmez, journalier, sans domicile, qui a détourné une somme de 80 francs au préjudice de son patron, M. Victor Lecomte, haleur de bateaux à Tourcoing.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Représentant et dépositaire. — Nous avons dit qu'une maison de tissus de Roubaix avait un représentant à Toulouse avec, comme rayon, la région du Sud-Ouest. Par la suite, la même maison avait installé un dépôt dans la même ville, avec le même représentant. C'était elle qui payait le loyer, les frais généraux, à condition de livrer toutes les marchandises. Un double contrat liait les parties : contrat de représentation et contrat de dépôt. La maison de tissus de Roubaix fut avisée que leur représentant achetait, à Roubaix, des marchandises ailleurs que chez elle. De ce fait, elle avait demandé la résiliation du contrat de dépôt.

Mᵉ Ruffelet, qui avait défendu les intérêts du représentant devant le tribunal de commerce de Roubaix, avait répondu par une demande reconventionnelle en résiliation du contrat de représentation et 20.000 francs de dommages-intérêts.

Le tribunal, dans son jugement, avait accordé 6.000 francs de dommages-intérêts au représentant, une somme de 181 fr. 95 pour frais d'un voyage de Toulouse à Roubaix, et 300 francs dûs pour représentation : il avait déclaré le contrat résilié à partir du 31 décembre.

Le représentant et gérant à Toulouse du dépôt de la maison de Roubaix, pour articles draperie et tissus casquettes, vient d'obtenir la confirmation en appel du jugement du tribunal de commerce de Roubaix du 18 février dernier.

Tribunal de Simple Police de Roubaix

Audience du jeudi 2 juin 1910

Président : M. de Renty, juge de paix. — Ministère public : M. Lache, commissaire de police. — Huissier-audiencier : Mᵉ Gaillard.

Les lois sur le travail. — M. Léon Lejeune, filateur à Wasquehal, pour avoir fait travailler trois ouvrières plus de dix heures par jour, se voit infliger trois amendes de 5 francs. — Une amende de 5 fr. à M. Gustave Puls, fabricant de voitures d'enfants, rue de la Gare, à Croix, pour avoir occupé un ouvrier âgé de moins de 13 ans. — Deux amendes de 2 francs à M. Léopold Kahin, marchand de nouveautés, Grande-Rue, 11, pour infraction à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire.

L'ivresse. — 3 francs d'amende à Jules Carton, Polydor Baes, Alexandre Dujardin, Auguste Boet, Auguste Dhaze, Charles Géroms, Alphonse Vandevanette, Gustave Duhamel, Carlos Hélin, Pierre Braine, Pierre Carnoy.

Affaires diverses. — 1 fr. d'amende à Gustave Caron, marchand de charbon, pour défaut de poids ; 1 fr. à Henri Buxon, pour tapage ; 3 fr. à Arthur Decock, pour avoir fait danser dans son cabaret sans autorisation ; 1 fr. à Gustave Vollet, pour avoir installé des marchandises sur la voie publique.

Les voies de fait. — 3 jours de travail à Ch. Bradfert : 1 jour à Paul Logé, Louis Herscot, Louis Monnet, Julien Thérin, Arthur Godemont.

Divagations de chiens. — 1 fr. à Zélia Delescluse, Arthur Vanroteghem, Constant Parent, Désiré Hoste, Cécile Lefebvre.

Police de roulage. — Dix francs d'amende à Eugène Wattine, Martel Blanchet, Louis Rose, Louis Toussaint, Wattinne-Vandalle, pour avoir donné une allure trop rapide à leur auto ; 1 fr. d'amende à Jean Dewilde, pour avoir conduit deux chariots à la file ; 5 fr. à Octave Owel, pour ne pas avoir éclairé l'arrière de son automobile ; 1 fr. à Emile Vandenbrouck, pour avoir tourné trop court à l'extrémité de la rue de l'Alma ; 1 fr. à Maurice Monnier, pour abandon de voiture.

Convois Funèbres

Monsieur Agis DUPRIEZ-RYS, ancien négociant en laines, décédé à Roubaix, le 2 juin 1910, dans sa 76me année, administré des Sacrements. Convoi et Service, le **lundi 6 juin, à 9 h. 1/2,** en l'**Eglise Saint-Martin. Vigiles, samedi 4, à 5 h. 3/4.** Assemblée, boulevard Gambetta, 91, à 9 h. 1/4.

Messes et Obits

Monsieur Jules-Antoine-Joseph WATTEL, veuf de Dame **Marie ROUSSEL** pieusement décédé à Roubaix le 5 Mai 1910, dans sa 83me année administré des Sacrements. Obit Solennel du mois, le **Samedi 4 juin 1910, à 10 heures,** église **Notre-Dame.** Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit que fera célébrer la Conférence de Saint-Vincent de Paul, le **Mercredi 8 juin à 8 heures,** même église. 87531d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

—— **Chapelle de la Visitation** (128, boulevard de Strasbourg). — La Fête du Sacré-Cœur sera célébrée le vendredi 3 juin. Première messe à 5 h. 3/4 ; deuxième messe à 7 heures. A 4 h. 3/4, salut solennel avec sermon.

—— **Paroisse St-Joseph.** — Vendredi, à 8 heures du soir, salut, avec conférence pour les hommes ; l'orateur répondra à cette objection : « La religion a fait son temps, elle est antilibérale ». A l'occasion du mois de juin et de la fête du Sacré-Cœur, à qui la Ligue des hommes est consacrée, il y aura une splendide décoration. La chorale « La Renaissance » exécutera un chant de circonstance.

TOURCOING

—— **Saint-Christophe.** — Ce soir, vendredi, à huit heures, salut solennel en l'honneur du Sacré Cœur. Sermon par M. l'abbé Delattre, aumônier des Œuvres. Une chorale mixte interprètera l' « O Salutaris », de Diestels, le « Pater Noster » de Niedermeyer (soliste, M. Deneyette fils), et « Tantum Ergo », de M. Edmond Dieryckx, le distingué organiste de la paroisse.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

—— Samedi dernier a été célébré, à onze heures et demie, en l'église St-Louis, à Fives, le mariage de Mlle Marie-Antoinette Bouillet, fille de M. Jules Bouillet, brasseur à Fives, et de Madame, née Bigo, avec M. Jules Ruyant, fils de M. Henri Ruyant, fabricant de toiles à Armentières, et de Mme, née Botelle.

—— Lundi, à onze heures, a eu lieu, en l'église St-Pierre, à Fourmies, le mariage de M. Louis Bachy, capitaine d'artillerie, stagiaire à l'état-major du 2e corps d'armée, avec Mlle Hélène Douvin, fille de M. Léon Douvin, ancien industriel.

Communications

ROUBAIX. — **Amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot.** — L'excursion en bicyclette à Ypres aura lieu dimanche, 5 juin. Réunion à 5 h. du matin, au « Café des Turgotins ». Départ à 6 h. 15. Départ d'Ypres vers 5 heures, pour rentrer à Roubaix à 8 heures.

—— **Cercle Alexandre Dumas.** — Vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

TOURCOING. — **Prévoyants de l'Avenir.** — Retenir le dimanche 5 juin, de dix heures à midi, au siège social, rue Nationale, Café Tarot. La liste des numéros gagnants de la tombola des orphelins est à la disposition des sociétaires.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

—— **Fête des Ecoles.** — **Groupe scolaire de la rue d'Oran.** — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Samedi 4 juin, retraite aux flambeaux. Départ de l'école des garçons, à neuf heures. Itinéraire : Rues d'Oran, de Cartigny, d'Alger, du Congo, de la Conférence, d'Alger, de Cartigny, du Caire, d'Oran, d'Alger, de Constantine et du Hutin. — Dimanche 5 juin, concert, à trois heures et demie, suivi d'un bal. — Lundi 6 juin, fête des enfants. Distribution de gâteaux.

Acheter ses médicaments Phie Noyon, rue de Lannoy, 296, et rue de Flandre, 111, Rx, c'est réaliser un bénéfice en s'assurant toute sécurité.

Nouvelles Militaires

VERSES DANS L'INFANTERIE. — Un certain nombre de candidats officiers de réserve de cavalerie ne peuvent être nommés à cause de la pléthore des cadres de réserve de cette arme. Le ministre a décidé que les candidats en question pourraient être nommés dans l'infanterie.

NOMINATIONS DANS LA GENDARMERIE. — **1re Légion.** — **Compagnie du Nord.** — Arme à cheval : MM. Jules Vasseur, Arthur Richard, Charles Leroy, anciens cavaliers proposés par la Compagnie du Pas-de-Calais ; Auguste Sautet, ancien garde républicain, proposé par la Compagnie de la Dordogne ; François Ferrand, ancien soldat, proposé par la Compagnie d'Ille-et-Vilaine. — Arme à pied : MM. Joseph Giboin, ancien caporal, proposé par la Compagnie de Maine-et-Loire ; Clément Guitton, ancien caporal, proposé par la Compagnie des Deux-Sèvres ; Lucien Cuvillier, ancien soldat, proposé par la Compagnie du Pas-de-Calais.

Compagnie du Pas-de-Calais. — Arme à cheval : M. Gustave Lecomte, ancien cavalier, proposé par la Compagnie du Nord. — Arme à pied : MM. Eugène Denis, ancien artificier ; Eugène Debruyne, ancien brigadier ; Fernand Bertiau, ancien caporal ; François Capon, ancien brigadier, proposés par la Compagnie du Nord.

2me Légion. — **Compagnie de la Somme.** — Arme à cheval : MM. Julien Menay, ancien soldat, proposé par la Compagnie de la Charente ; Maurice Guilloteaud, ancien cavalier ; Maurice Guérin, ancien canonnier ; Alcide Chassoriaud, ancien brigadier, proposés par la Compagnie de la Charente-Inférieure. — Arme à pied : M. Léonard Brun, ancien sergent, proposé par la Compagnie de la Haute-Vienne.

Compagnie de l'Aisne. — Arme à cheval : M. Louis Arnavon, ancien canonnier, proposé par la Compagnie de l'Oise.

Compagnie de l'Oise. — Arme à pied : M. Jean Paulhac, ancien sergent, proposé par la Compagnie de la Haute-Vienne.

Essayez l'action **tonique et dépurative** des Pilules Suisses contre l'**Anémie** et la **chlorose.** 4523-ad

LES ÉLECTIONS CANTONALES

LES CANDIDATS SOCIALISTES

Au Congrès d'arrondissement du parti socialiste, tenu à Valenciennes, six candidats sur huit ont été désignés pour les élections cantonales.

Cantons de : Condé, M. Pierre Melin, ancien député ; Denain, M. Rémy ; Saint-Amand (rive gauche), M. Talmant ; Saint-Amand (rive droite), M. Ernest Couteaux ; Valenciennes-Nord, M. Durre, ancien député ; Valenciennes-Sud, M. O. Deguise.

Les candidats des cantons de Bouchain et de Valenciennes-Est n'ont pas été désignés.

SOMME

ARRÊTÉ SANS PREUVES, UN INNOCENT SE TUE. — Un jeune homme de 18 ans, Yvon Duvauchelle, incarcéré à la prison de Montdidier depuis le 15 mai dernier, vient de se pendre dans sa cellule. Duvauchelle était au service de M. Thiémé, hôtelier à Montdidier, et fut arrêté, sur plainte de ce dernier, pour vol. Or, Mme Thiémé, divorcée depuis peu, a reconnu avoir donné à Duvauchelle les objets incriminés. Les déclarations du jeune Yvon n'avaient pas été contrôlées.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. Pointier, contrôleur principal de 2e classe à Valenciennes, est nommé contrôleur de 2e classe à Paris, contrôle de la chaussée d'Antin.

Dans la liste, par ordre de mérite, des candidats admis à la suite du concours pour le surnumérariat, 1910, nous relevons les noms suivants : Nos 2, M. Carlier (Nord) ; 29, M. Labbesse Henri (Nord) ; 85, M. Dangleterre (Nord).

Quoi qu'on fasse, chocolat et café des Galeries Lilloises ont conquis les Lillois qui en mangent 300 kil. par jour : Epicerie, confiserie 2625-a

BELGIQUE

A l'Exposition de Bruxelles

La section française

La section sera complètement prête samedi matin et ce sera pour les invités à la cérémonie d'inauguration une joie de voir avec quelle coquetterie elle se prépare à les recevoir.

D'une part, la galerie de l'industrie atteste que la France a utilisé toutes les ressources du progrès et qu'elle s'oriente sans cesse vers le perfectionnement de son outillage économique ; les forges, les aciéries, la grosse construction métallurgique, sont représentées brillamment dans la section. A côté du domaine de l'industrie, s'ouvre le véritable royaume du luxe élégant, de la grâce légère, du prestige de la couleur mis au service de la toilette. Tout le passé d'art de la France se prolonge en quelque sorte ici dans l'exposition du mobilier, de la couture, de la confection, de tout ce qui enjolive les intérieurs modernes et... les êtres qui les animent. Le diorama des plumes, celui de la lingerie constituent de pures merveilles.

Le programme des trois « journées françaises » est chargé et brillant.

Les ministres MM. Jean Dupuy, Trouillot et Ruau arriveront à Bruxelles, vendredi, par train spécial, à 4 h. 40 de l'après-midi. Ils seront accompagnés de leurs chefs de cabinet, MM. Pichon, Reynal, Duprat, P. Trouillot, fils du ministre des colonies, et Saint, préfet du département de l'Ille et Vilaine.

Deux autres trains suivront dont l'un amènera plus de 300 exposants désireux d'assister aux cérémonies de samedi.

Parmi les personnalités qui arriveront à Bruxelles vendredi, citons encore MM. de Saint-Germain, Viger, Lourties, Ferd. Dreyfus, Charles Benoist, Lépine, préfet de police, Caron, président du Conseil municipal de Paris, accompagné d'une vingtaine de conseillers.

A 5 h. 1/2, les sociétés françaises de Bruxelles se réuniront à la légation de France où M. Beau les présentera aux ministres. MM. Charles Rolland et Garriguès prononceront des allocutions au nom de ces sociétés.

A 8 heures, le ministre de l'industrie et du travail donnera un dîner à l'occasion de la venue des membres du gouvernement français.

Le samedi, à 9 h. 1/2 du matin, le Roi et la Reine visiteront la section.

A midi, déjeuner donné à la légation de France en l'honneur de MM. Dupuy, Ruau et Trouillot.

A 3 heures, inauguration officielle de la section française.

A 5 heures, inauguration par M. Trouillot, ministre des colonies, des pavillons de la Tunisie et de l'Algérie et par M. Ruau, ministre de l'agriculture, du pavillon de l'agriculture française.

A 8 heures, banquet de 500 couverts au « Chien Vert ». MM. Dupuy, Trouillot et Ruau y prendront la parole.

Dimanche matin, à 10 heures, les ministres français visiteront l'école française et à 11 heures l'exposition des beaux-arts au Cinquantenaire.

Le soir, les ministres, les personnalités de l'Exposition, M. Chapsal, commissaire général de la France, et M. Dedet, commissaire général adjoint, dineront au palais du Roi.

MM. Dupuy, Trouillot et Ruau quitteront Bruxelles lundi matin. Si les membres du conseil municipal peuvent prolonger leur séjour à Bruxelles jusque lundi, M. Max leur offrira un déjeuner à l'Hôtel de Ville.

La collectivité de la librairie et de l'imprimerie

Jeudi matin, à 11 h. 1/2, a eu lieu l'inauguration de la collectivité belge de l'imprimerie, de la lithographie, de la photogravure et de la reliure.

Le ministre Hubert a présidé à cette ouverture. Il a été reçu par le général Peny, président du groupe ; MM. Cornelis-Lebègue, président de la classe ; Hoste, de Gand ; Vandeveld, secrétaire ; H. Van Loey, Goossens, Bruylant, Buelens, De Rycker, Desoer, Defeld, Dufour, Diericx, Buschman, Malvaux, Desamblanx, etc.

La section italienne

Le commissaire général du gouvernement italien près l'Exposition vient de faire ses invitations à l'inauguration officielle de la section italienne qui aura lieu au pavillon royal d'Italie, le mardi 7 juin, de 3 à 6 heures.

L'inauguration de la section des Etats-Unis vient d'être fixée au 17 juin.

Le XIVe Congrès de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle

La séance d'ouverture de ce congrès, dont nous avons eu l'occasion de souligner l'importance, a eu lieu jeudi matin en la grande salle du Palais des Académies.

M. Georges de Ro, président d'honneur de l'Association Internationale, présidait, entouré de MM. les ministres d'Espagne, de Serbie et de Roumanie ; Davignon, ministre des affaires étrangères ; Hubert, ministre de l'industrie et du travail ; Béco, gouverneur du Brabant ; Delannoy, sénateur ; Wauwermans, député ; Jacqmin, échevin de Bruxelles ; Morisseaux, directeur général au ministère du travail ; Bastenier, Albert Capitaine, secrétaire général de l'Association ; Osterrieth, Coppieters, Amelin, Mavaut, Breton, directeur de l'Office national de la propriété industrielle, délégué du gouvernement français et les délégués d'Allemagne, d'Autriche, de Danemark, d'Espagne, de Hongrie, du Japon, du Mexique, de Roumanie, de Serbie, de Suède, de Tunisie et des Pays-Bas.

La vaste salle était comble. De très nombreuses dames étaient présentes.

M. le président remercie les personnalités présentes. Il signale l'importance du congrès. Il s'agit notamment de permettre à l'inventeur de profiter de son invention, de le défendre contre des concurrents peu délicats. Il s'agit aussi des marques de fabrique et des dessins industriels. Notre œuvre est une œuvre de protection de l'inventeur, du commerçant et de l'industriel.

M. de Ro retrace l'histoire de l'Association Internationale qu'il préside et rappelle ses travaux et ses précédents congrès.

M. Jacqmain souhaite la bienvenue aux congressistes au nom de la ville de Bruxelles.

M. le président communique un télégramme de M. Beernaert manifestant toutes ses sympathies et regrettant d'être retenu éloigné des travaux par des deuils récents.

Successivement les délégués de tous les pays rendent hommage à l'activité et à la prospérité de la Belgique et souhaitent aux travaux du congrès les résultats les plus profitables.

M. le sénateur Delannoy fait à son tour ressortir les conséquences heureuses qui peuvent résulter des délibérations du congrès et fait l'éloge de l'activité de son président.

Le bureau définitif a été ensuite constitué et les sections ont commencé leurs travaux.

Le congrès avait été précédé, la veille, à 9 heures du soir, par un raout offert par le président d'honneur de l'Association Internationale et président du congrès et Mme Georges de Ro, aux adhérents belges et étrangers, en leur superbe hôtel de l'avenue de l'Astronomie.

Réunion excessivement brillante dans les vastes salons aux décorations merveilleuses et dans un cadre d'œuvres d'art dénotant le goût le plus délicat.

M. et Mme de Ro ont reçu leurs nombreux invités avec la plus charmante affabilité.

Voici les objets que le congrès est appelé à discuter :

1. Revision de la convention de Paris ;
2. Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques ;
3. Arrangement de Madrid concernant les fausses indications de provenance ;
4. Extension de l'Union Internationale ;
5. Unification des formalités ;
6. Protection internationale des dessins et modèles industriels ;
7. Marques collectives ;
8. Juridiction consulaire ;
9. Etude de l'idée de l'unification des lois sur les brevets.

Les Crimes de Deerlyk

Confrontation au Palais de Justice

Mme Clara Vandendriessche, femme Depoortere, et Mme Demeestere Marie, femme Verruysse, appelées au palais de justice de Courtrai, dans le cabinet de M. le juge d'instruction G. Sœnen, ont été confrontées avec le détenu Achille Vangheluwe.

Le briquetier Jules Noppe, qui menaça du poing Vangheluwe, s'y trouvait aussi comme témoin.

Les deux femmes ont déclaré n'avoir pas reconnu en fuyant ce dernier et seule Clara Vandendriessche a parfaitement reconnu Achille Vangheluwe comme étant l'individu qui l'accosta dans l'après-midi du 24 mai, jour de l'assassinat de la petite Anna Vanderbeken.

Le détenu ne conteste aucunement le fait, qu'il déclare exact, mais il proteste de son innocence en ce qui concerne l'assassinat, qu'il ignorait.

Quant à Jules Noppe, lui aussi reconnaît être l'individu qui menaça du poing Vangheluwe. Il affirme, au surplus, n'avoir eu connaissance du crime que plus tard dans l'après-midi.

Comme on le voit, l'affaire reste en l'état et rien de saillant ne permet encore d'espérer plus de lumière sur ces odieux forfaits.

L'attitude de Vangheluwe

En prison, le détenu Vangheluwe attend sa comparution devant le tribunal pour le vol avec effraction commis, nous l'avons dit, en avril dernier. Il n'a nullement l'attitude d'un assassin. La lecture l'intéresse beaucoup et il se montre absolument tranquille au sujet des crimes de Deerlyk, dont il se déclare complètement ignorant.

L'on commence à se persuader, dans le public et au parquet, que l'assassin réside quelque part dans les parages de Deerlyk et l'on commente avec raison le fait que c'est toujours au moment du repos des gens de ferme, entre midi et deux heures de l'après-midi, que les attentats ont été perpétrés.

PEINTURE décors, vitrerie, miroiter., peint. laquées, pap. peints. Léon Cochetoux, 94, rue du Luxembourg, Rx. Tél. 20.30.

La Vie Sportive

CYCLISME

ROUBAIX. — **Association des anciens élèves de l'école Saint-Bruno.** — Section cycliste : Ce soir, vendredi, à huit heures un quart, réunion au siège de l'Association. Questions importantes à l'ordre du jour. Présence indispensable. Les membres qui n'auraient pas été convoqués, sont priés d'assister à cette réunion.

LA RACE CANINE

LA 3me EXPOSITION CANINE DU CLUB SAINT-HUBERT DU NORD. — **Dimanche 5 juin, à Lille.** — L'Exposition canine, qui sera ouverte durant toute la journée de dimanche prochain, 5 juin, va coïncider avec la dernière journée du concours national agricole de Lille ; aussi, prévoit-on une belle affluence au Palais-Rameau. Le Club Saint-Hubert du Nord a pris toutes les dispositions voulues pour assurer une organisation aussi parfaite que possible.

De leur côté, les 500 chiens de toutes races qui figurent au catalogue, seront confortablement logés. Ils devront être tous présents à leur place, dimanche matin, à huit heures, les opérations du jury devant commencer à huit heures et demie précises, pour être terminées à midi. Le prix d'entrée pour le public sera de 2 francs dans la matinée et d'un franc dans l'après-midi.

ATHLETISME

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — La commission rappelle à tous ses membres que la réunion des championnats terriens a lieu au Sporting-Club Tourquennois, le dimanche 5 juin, et que les Championnats du Nord se disputeront à Calais, le 12 juin. Prière à tous les engagés d'être présents.

CHAMPIONNAT SCOLAIRE DE LA REGION DU NORD. — Le C... Nord fera disputer sur la piste du Racing-Club de Roubaix, à Beaumont, les diverses épreuves du Championnat scolaire, le dimanche 5 juin. La réunion commencera à dix heures du matin et se continuera l'après-midi à deux heures, sous la présidence de M. Salé, proviseur du Lycée de Lille.

AEROSTATION

GARAGE TEIRLYNCK. — Samedi 4 juin, à dix heures et demie au Vélodrome Roubaisien, si le temps le permet, première ascension du ballon « Le Rapide II », cubant 700 mètres cubes. Pilote : M. Emery Teirlynck.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Chantilly, organisé par le Martinet, chez M. Alfred Masquelier « A l'Ecossais », Grande-Rue ; 312 pigeons lâchés à 5 h. 50, par M. Robert. — 1er prix, Ivo Volcke, u.6p. ; 2e, Vanholme, 5p. ; 3e, Crepin, 4p. ; 4e, Couroubie, 3p. ; 5e, Nys, p. ; 6e, Nys, p. ; 7e, Helin, p. ; 8e, Grimonprez, 2p. ; 9e, Wouters, 2p. ; 10e, Deldique, 2p. ; 11e, Nottebaert, p. ; 12e, Desplanques, p. ; 13e, Vandenbulcke ; 14e, Bauduin, p. ; 15e, Hellin ; 16e, Desmettre, p. ; 17e, Couque, p. ; 18e, Roels p. ; 19e, Chrétien, p. ; 20e, Roussel frères, p. ; 21e, Delespaul ; 22e, Roussel frères, p. ; 23e, J.-B. Cornille, p. ; 24e, Masselus ; 25e, Dancoisne, 2p. ; 26e, Stadbader, 4p. ; 27e, Lecomte, p. ; 28e, Brivaux, 2p. ; 29e, Stalens ; 30e, Descamps ; 31e, Farvaque, p. Poule à 3 fr. hors concours : Guyot, Bauduin. Série de trois pigeons : Georges Deldique. Séries de deux pigeons : Nys, Hellin. Régulateur : Nys. Montres : Hellin, Roussel frères, Floris Desreux, Georges Deldique, Bauduin. — Le premier pigeon a été constaté à 7 h. 37'09", vitesse 1.627 m. 67 ; le dernier à 7 h. 43'59", vitesse 1.550 m. 84.

—— Chantilly, organisé par les Deux Unions, chez M. Vanhoorde, rue de Tourcoing ; 1.836 pigeons lâchés à 6 h. 15, par M. Bursens. — 1er, Belvaux, h.u.p. ; 2e, Warocquier, u.4p. ; 3e, Dujardin Léon, p. ; 4e, Samain, p. ; 5e, Echevin ; 6e, J.-B. Lepers, 5p. ; 7e, Pipart, 5p. ; 8e, Bauduin, 7p. ; 9e, Mauroy ; 10e, Dolphens ; 11e, E. Duhem, 4p. ; 12e, H. Barbieux, 7p. ; 13e, Debucquois, p. ; 14e, Quiévrain, p. ; 15e, Desmadryl, 4p. ; 16e, Vanhoorre, p. ; 17e, Delourme, 5p. ; 18e, Nollet, 5p. ; 19e, Limpens, p. ; 20e, L. Dujardin, p. ; 20e bis, Surmont, 4p. ; 21e, Varasse ; 22e, Debavaye, 4p. ; 23e, Félix Marcq, 4p. ; 24e, Deroubaix, 6p. ; 25e, Vlieghe, p. ; 26e, E. Wibaux, p. ; 27e, Ovide Breux, 4p. ; 28e, Oscar Dhal, 2p. ; 29e, Léon Welcomme, 6p. ; 29e bis, Vanquasthem, 5p. ; 30e, Vandewalle ; 31e, Devriendt, 2p. ; 32e, E. Clément ; 33e, L. Dujardin, 4p. ; 34e, Raepsart ; 35e, Dolphens ; 36e, Descamps ; 37e, Stadbader, 2p. ; 38e, H. Desrousseaux, 2p. ; 39e, César Plouvier ; 40e, Lerouge, 3p. ; 41e, Debuyser, p. ; 42e, Desmadryl, 4p. ; 43e, Surmont, p. ; 44e, Léon Bernard, p. ; 45e, Léon Welcomme ; 46e, G. Deldique, 2p. ; 47e, Breyssens, 2p. ; 48e, E. Farvaque ; 49e, Demeyer, 2p. ; 50e, Mouton, 3p. ; 51e, Decoq ; 52e, Chantrainne, 3p. ; 53e, Bouche, p. ; 54e, Hespel, 2p. ; 55e, Vanwaydevelde ; 56e, Léon Bernard, p. ; 57e, Lamoureux, 5p. ; 58e, H. Desrousseaux, 2p. ; 59e, Ovide Breux, p. ; 60e, E. Clément, 3p. ; 61e, Bauduin, p. ; 62e, Roy, p. ; 63e, Donat Leturque ; 64e, Dolphens ; 65e, Samain, 2p. ; 66e, Ponthier ; 67e, Gars, p. ; 68e, P. Delcroix, 2p. ; 69e, Fouret, p. ; 70e, J.-B. Jourez, p. ; 71e, Vandenberghe, p. ; 72e, Duthoit ; 73e, Pettbergmen, 2p. ; 74e, Surmont, p. ; 75e, Seghers, 2p. ; 76e, Billot, p. ; 77e, J.-B. Florin, p. ; 78e, Nyckees, p. ; 79e, Bouduin, p. ; 80e, Orgaert, p. ; 81e, Dekyvere ; 82e, Vandevelde, 2p. ; 83e, Vanhoye, p. ; 84e, Leruste ; 85e, Samain, p. ; 86e, Thevet, 2p. ; 87e, J.-B. Florin, p. ; 88e, Welcomme, 2p. ; 89e, Varasse ; 90e, Macquet, p. ; 91e, Dekyspotter, p. ; 92e, Montignies, p. ; 93e, Gillo ; 94e, Echevin ; 95e, Chantrainne ; 96e, Lecroart, p. ; 97e, L. Breux, 2p. ; 98e, Meersman, p. ; 99e, P. Dillies ; 100e, Maigham, p. ; 101e, E. Buse, 2p. ; 102e, Bourgois ; 103e, Lenfant, p. ; 104e, P. Delcroix, 2p. ; 105e, Léon Dujardin ; 106e, Verbert, p. ; 107e, Farvaque, p. ; 108e, Nyckees, 2p. ; 109e, Marc, p. ; 110e, Rigolle, p. ; 111e, Calonne ; 112e, Galls Desreux, p. ; 113e, Delespaul ; 114e, Castelon ; 115e, Baert, p. ; 116e, X... ; 117e, Gillo ; 118e, Limpens, p. ; 119e, P. Dillies, p. ; 120e, H. Desrousseaux, p. ; 121e, H. Heulst, p. ; 122e, L. Joby, p. ; 123e, Piat ; 124e, V. Leplat ; 125e, Deschamps ; 126e, Vandenbulcke ; 127e, Doutreligne ; 128e, J.-B. Lepers ; 129e, Dekyvere ; 130e, Beele ; 131e, J. Pecqueur ; 132e, Schurmans, p. ; 133e, Masquelier ; 134e, H. Varasse ; 135e, Raepsaert ; 136e, L. Legrand ; 137e, Cobbeau ; 138e, Losfeld ; 139e, Carton ; 140e, Vaneck ; 141e, Leman ; 142e, R. Picavet ; 143e, Vancauwenberg ; 144e, Adolphe Nys ; 145e, Carette, p. ; 146e, Stratman ; ... Théo Foucart ; 148e, Au... ; 149e, Oscar ... ; 150e Bernage ; 151e, Doutreligne ; 152e, Belvaux ; 153e, L. Legrand ; 154e, ...nques ; ... ; 156e, Gaermenck, p. ; ... Vansteenkiste ; ... Desmadryl ; 159e, Vanmerrvelde, p. ; ... Amalli ; 161e, Delspaul ; 162e, Verhaeghe ; ... Samain. Poules à 2 francs hors concours : ... Catteau-Bauduin, Cobbeau, Orgaert, ... Régulateurs : Léon Dujardin, Dolphens, Surmont, Desmadryl. Séries de deux pigeons : Bernard, Ovide Breux, Surmont, Bauduin, Clément, Vlieghe, Varasse, E. Clément. Séries de trois pigeons : Welcomme, Samain, H. Desrousseaux, Dolphens, Doutreligne, Desmadryl. Séries de quatre pigeons : J.-B. Florin, Léon Dujardin. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 54'45", vitesse 1.103 m. 08 ; le dernier à 9 h. 12'50", vitesse 980 m. 36.

—— Chantilly, organisé par la Sans Crainte, chez M. Georges Malice, rue des Anges, 29 ; 1.224 pigeons lâchés à 6 heures, par M. Sinstaers, convoyeur. — 1er, Delcourt, u.4p. ; 2e, Grimonprez, p. ; 3e, Thienpont ; 4e, Boutchouc ; 5e, Deheuvels ; 6e, Catteau-Bauduin, 5p. ; 7e, Debruyne, 4p. ; 8e, Leleu, 5p. ; 9e, Crepin, 4p. ; 10e, Delbart, p. ; 11e, Olivier ; 12e, Dubrulle ; ... Bauduin ; 14e, Bricq, 4p. ; 15e, Debruyne, ... ; ... Baes ; 17e, Veys, 6p. ; 18e, Carette ; 19e, ... ; ..., 4p. ; 20e, Joye, 5p. ; 21e, Thienpont ; ... ; ..., 3p. ; 23e, Hoste ; 24e, Vanbu... ; ..., 2p. ; 25e, Deheuvels, p. ; 26e, Castiaux ; ... ; ...linck, 3p. ; 28e, Alfred Latuys, p. ; ... ; 30e, Nutte, p. ; 31e, Blayez, p. ; ... Delmotte ; 33e, Caron, 2p. ; 34e, Lefebvre, p. ; ... ; 36e, Mazelle, p. ; 37e, Ledoux ; ... ; ...eyn, p. ; 39e, Agache ; 40e, Egels, p. ; ... ; 42e, Dusoulier, p. ; 43e, Deheuvels ; 44e, Sénécaut, p. ; 45e, Delmotte ; 46e, ... ; 47e, Nyckees, p. ; 48e, Verstraete, p. ; ... Delbart, p. ; ... Bouckaert ; 51e, Raimbault, 2p. ; ... Willems, p. ; ... Lepoutre, 2p. ; 54e, Dubrulle ; 55e, Bauduin, 5p. ; 56e, Krabansky ; 57e, Marissal, p. ; 58e, Millet ; 59e, Olivier ; 60e, Florin, p. ; 61e, Michez, p. ; 62e, Lecomte ; 63e, Alfred Latuys ; 64e, Verstraete ; 65e, Vandersteenen ; 66e, Duvivier, p. ; 67e, Desrousseaux ; 68e, Léon Lecomte, p. ; 69e, Domen, p. ; 70e, Watteau ; 71e, Kindt ; 72e, Vve Flipot, p. ; 73e, Langeraert ; 74e, Bouckaert, p. ; 75e, Bombeecke, p. ; 76e Nyckees, p. ; 77e, Duvivier, p. ; 78e, Catteau-Bauduin, p. ; 79e, Delmotte ; 80e, Struyve ; 81e, Roussel ; 82e, A. Latuys, p. ; 83e Vve Delcroix, p. ; 84e, Deltour, p. ; 85e, Gyselinck, p. ; 86e, Gossens, p. ; 87e, Claeys ; 88e Bauduin. Séries de deux pigeons payantes : Thienpont, Deheuvels, Dusoulier, Delbart, Dubrulle, Bauduin, Olivier, Latuys, Verstraete. Séries de trois pigeons (honneur) : Deheuvels, Latuys, Bauduin, Gyselinck, Boutchouc. Séries de deux pigeons (honneur) : Thienpont, Dusoulier, Delbart, Dubrulle, Olivier, Verstraete, Bouckaert, Nyckees, Duvivier, Catteau-Bauduin. Régulateurs : Thienpont, Deheuvels. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 45'29", vitesse 1058m06 ; le dernier à 9 h. 03'16", vitesse 961 m. 34.

—— Chantilly, organisé chez M. Vanhoye, rue du Luxembourg ; 250 pigeons lâchés à 5 h. 45 par M. Leduc. — 1er, Montignies, u.3p. ; 2e, Désiré Six, 7p. ; 3e, J.-B. Florin, 4p. ; 4e, Warocquier, 4p. ; 5e Vandevelde, p. ; 6e, Verbert, 2p. ; 7e, Montignies, 2p. ; 8e, Devriendt, 2p. ; 9e, Philippo, 2p. ; 10e, E. Clément, 2p. ; 11e, C. Beernaert, 3p. ; 12e, J.-B. Lecroart, 2p. ; 13e, Oscar Dhal, p. ; 14e, J.-B. Florin, p. ; 15e, Imbreckt, p. ; 16e, J.-B. Florin, p. ; 17e, C. Beernaert ; 18e, Grimonpont, p. Poule à 3 francs hors concours : Boutchout. Poules spéciales : Désiré Six et J.-B. Florin. — Le premier pigeon a été constaté à 7 h. 41'48", vitesse 1494m52 ; le dernier à 7 h. 47'49", vitesse 1.419 m. 56.

ROUBAIX. — L'inscriptions des pigeons devant prendre part au magnifique concours de Châteaudun, organisé par le cercle « Union » au café Pandore, rue Fauvrée, aura lieu vendredi 3 juin de 4 à 7 heurs 1/2 du soir. Prix d'honneur : 2.000 en espèces garantie quelque soit le nombre de pi...